

1. Le monde arabe et maghrébin et la sécurité de la France
1. Chef d'escadron (terre) GENY Nicolas (France)
1. 18 décembre 1998
1. Division A
1. Mémoire de géopolitique
1. De l'avènement du général de Gaulle à la guerre du golfe, la France a toujours conduit la même politique arabe. Celle-ci s'appuyait systématiquement sur une coopération économique et militaire, véritable vitrine des relations franco-arabes. Mais les chocs pétroliers successifs et la montée des tensions sociales due à l'immigration vers la France tendent, progressivement, à redéfinir les liens qui unissent le monde arabe à la France. Aujourd'hui, c'est dans une voie différente que la France doit maintenir ces liens en privilégiant, pour ces pays, une politique de stabilité économique et sociale et en cherchant, pour elle-même, un nouveau champ de sa nationalité.
1. Mots clefs : sécurité, immigration, arabe, politique, pétrole

LE MONDE ARABE ET  
MAGHREBIN ET LA  
SECURITE DE LA FRANCE

La défense nationale se manifeste avant tout au travers des forces armées. Mais, les phénomènes socio-politiques liés à l'immigration, la difficile compétition culturelle et économique avec les autres nations, et surtout la chute du communisme font que la défense ne revêt plus un caractère spécifiquement militaire. Les nouvelles réalités auxquelles la France a dû, et doit faire face désormais, globalisent la notion de défense. François Mitterrand déclarait dans ses *Réflexions sur la politique extérieure de la France* : " Notre langue, notre indépendance et notre sécurité...sont autant de fronts où garder nos défenses sans les quitter des yeux. Que l'une cède, et la citadelle tombera. "

Aujourd'hui, depuis la disparition des menaces traditionnelles provenant de l'Est, la France cherche ce qui pourrait bien troubler voire mettre en péril ses intérêts supérieurs. Or l'analyse des facteurs belligènes sur la période géopolitique qui succède à celle des "*Trente glorieuses*" montre que le monde arabe y tient une place prépondérante. Au sortir de la Guerre d'Algérie, la France doit ainsi, comme l'ensemble des pays européens, surmonter les chocs pétroliers successifs. Mais après le choix d'une politique d'ouverture européenne dans les années 1970, la France doit compter, à partir des années 1980, avec le terrorisme, le fanatisme islamique et les tensions politiques et militaires dans la région du Golfe.

Après ces années de crise où la rupture semble prévaloir dans la politique arabe de la France, la période actuelle annonce la fin d'un modèle. Le Liban est désormais "syrianisé". Des difficultés perdurent dans le processus de paix Israélo-palestinien. Et surtout, la France doit maintenant entamer, sur fond de crise algérienne, une nouvelle politique d'intégration de ses minorités musulmanes originaires d'Afrique du nord.

Dans ce contexte de questions et de troubles liés au fondamentalisme islamique, les nouveaux enjeux de la politique arabe de la France présentent un intérêt évident. En effet, déchirée entre le droit du sol et le droit du sang, la France essaye de construire un nouveau champ de sa nationalité. Au plan européen, d'autre part, elle partage bien des soucis rencontrés dans ses relations avec le monde arabe. Peut-on

envisager de développer un dialogue euro-arabe ? L'union européenne peut-elle apporter une réponse à l'édification d'une politique migratoire et d'intégration ? Peut-on, enfin, envisager une interdépendance et une coopération économique ?



## **I LE PASSE DES RELATIONS FRANCO-MAGHREBINES ENTRE 1958 ET 1970.**

### **1.1 le passé nord-africain de la France**

Comment parler des relations de la France avec le monde arabe sans parler de l'Afrique du Nord et de l'Algérie ? En effet, c'est à partir de sa possession que s'est opérée l'expansion en Tunisie, au Maroc, et au Sahara. C'est aussi par l'apport des divisions nord-africaines que la France combattante a tenu un rôle important dans les campagnes de Tunisie, d'Italie, de France, et d'Allemagne. Simultanément, l'œuvre de développement économique de l'Afrique du Nord apparaissait comme le symbole du dynamisme d'un pays représenté souvent comme répugnant aux grandes entreprises. Aussi, la France est-elle devenue, entre les deux guerres, le premier partenaire commercial de la France. Mais l'arrière-pays algérien et plus généralement le Sahara n'était pas en reste ; car, par un ensemble de conventions internationales, les expéditions françaises visaient avant tout à la constitution d'un grand bloc africain français. Cette vision d'un "pansaharisme" français occultait complètement les intérêts de la France au Moyen-Orient qui lui fournissait pourtant vers 1930, 40% de ses approvisionnements en pétrole.

Même si ses positions dans le monde arabe constituaient un facteur de force, la France ne pouvait négliger le soutien d'autres nations. Pour vaincre en particulier une Allemagne démographiquement et industriellement plus puissante qu'elle, la France devait s'assurer l'appui des anglo-saxons pour mobiliser toutes ses forces. Souvenons-nous par exemple que la marine britannique contrôlait l'ensemble des voies maritimes menant au Moyen-Orient. Le maintien de la domination française n'aura duré qu'autant que l'ont voulu les alliés de la France. La souveraineté française allait donc être compromise par l'engagement de Vichy aux côtés de l'Allemagne tandis que les anglo-saxons encourageaient les nationalistes du Maghreb à l'émancipation. Ainsi, après l'évacuation de la Syrie et du Liban en 1945-46, après la reconnaissance de l'indépendance de la Tunisie et du Maroc en 1956, la France plonge dans la Guerre d'Algérie.

### **1.2 les aspects politico-militaires français en Afrique du nord**

Les rappels de réservistes et le service militaire porté à 28 mois suffisent à eux seuls pour symboliser l'enjeu national du conflit algérien. L'engagement des forces françaises fut massif. Pourtant, si paradoxal fut-il en raison du fait que l'Algérie était avant tout un problème intérieur français, cet engagement illustre bien la position à part des algériens musulmans au sein de la population française. Mais au delà de l'aspect ethnique de la crise, défendre l'Algérie apparaît pour la France comme défendre l'Europe. Car, à l'époque où le spectre d'une attaque de l'Armée Rouge concentre les efforts militaires au nord-est de la France, l'Algérie peut constituer un atout important dans une éventuelle bataille de la Méditerranée. Le propos prêté à Lénine : " Nous tournerons l'Europe par l'Afrique " est souvent répété. Or, en dépit de ses liens avec l'alliance atlantique, la méfiance à l'égard des Américains est grande. Ceux-ci prônent en effet la création parallèle d'une fédération arabe pour aider à la maîtrise de la Méditerranée et d'une communauté européenne de défense en laquelle beaucoup voient un risque pour l'indépendance nationale. Les évolutions de la guerre d'Algérie ne dissipe pas les inquiétudes de la France de se voir isolée au plan international. Malgré l'appui israélien, de nombreux responsables français voient alors dans le contrôle du Sahara et de ses richesses souterraines les moyens d'assurer l'autonomie de la France. Mais, c'est sans compter sur l'opposition farouche du FLN et l'évolution politique qui accompagne les opérations militaires tend de plus en plus à affirmer le contraste progressif entre l'Algérie et le Sahara.

A l'aube de 1959, l'armée française se voit attribuer des responsabilités administratives. D'autres pratiques s'y superposent ; elles visent essentiellement à s'assurer le contrôle des populations en utilisant des techniques de propagande et d'intimidation déjà éprouvées par le FLN.

La dérive politique de la mission dévolue aux armées devient alors indissociable de la victoire sur le terrain. L'armée aura été comme le dira le général de Gaulle : " le torrent et la digue ". Il faudra donc que les parlementaires fassent appel au général pour résoudre la crise. L'acceptation de la solution politique et démocratique entre de Gaulle et les leaders du FLN rendra ainsi possible une souveraineté algérienne qui cependant s'avère chancelante.

### **1.3 la vision d'une politique arabe française**

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle ne semble pas devoir modifier la politique française en Algérie et au Sahara. Le nouveau chef de l'Etat affirme également son souci de participer à la défense du monde libre. Dans cette optique, son chef d'état major des armées lui souligne l'intérêt des possessions françaises en Afrique du nord pour bloquer l'avance soviétique vers l'Ouest. De Gaulle approfondit donc les efforts entrepris sous la IV<sup>ème</sup> République au Sahara. Les richesses pétrolières sont avérées et leur exploitation permettra à la France de produire, en 1962, 20 millions de tonnes représentant le tiers de son approvisionnement. Mais il faut aussi évoquer le rôle fondamental du Sahara dans la mise au point de la "force de frappe". Les nombreux sites dévolus aux tests nucléaires et balistiques joueront, en effet, un rôle très important. Ainsi, il reconnaîtra que, moyennant une association qui sauvegarde les intérêts français (pétrole, gaz, terrains d'aviation,...), la France ne s'opposera pas à la reconnaissance de la souveraineté algérienne sur le Sahara.

Dans le même temps, la diplomatie française porte une grande attention aux questions du Moyen-Orient. Après les récents développements de la guerre froide dans cette région, l'Irak, sous domination soviétique, renverse la monarchie hachémite au début de l'année 1958. L'événement sert de prétexte à un débarquement américain à Beyrouth dans le cadre de la doctrine Eisenhower d'assistance contre la menace soviétique. Or, l'intervention a été entreprise sans concertation préalable ; de Gaulle y voit là une preuve de la volonté des anglo-saxons d'exclure la France de cette région du monde. Le processus lui paraît d'autant moins acceptable que la logistique américaine a utilisé des bases de l'OTAN situées en territoire français. Malgré ses remontrances, il se heurte à une fin de non-recevoir de la part des Américains. Par ailleurs, à propos de la question algérienne, il peut remarquer les contacts favorables au FLN pris par la diplomatie américaine. Alors conscient qu'il est illusoire d'envisager une politique de solidarité au sein de l'alliance, il annonce, en 1959, la création d'un commandement français pour la Méditerranée et l'Afrique du nord. Simultanément, il renforce la présence maritime française dans cette région. Il prend, en particulier, la décision de maintenir la marine à Mers el-Kébir et à Bizerte pour une durée de 25 ans. Mais Bourguiba essaye de récupérer ces ports en juillet 1961. L'affrontement armé est alors inévitable et une série de combats enflamme le nord de la Tunisie. La pensée du chef d'Etat français se résume dans ce propos qu'il tient à Bourguiba : " Dès que nous aurons la bombe, les conditions de notre sécurité changeront ! " Dès 1959, en effet, les bases d'un nouveau concept de défense sont jetées.

A la conception d'une défense en vue d'un affrontement armé, se substitue celle de la dissuasion. Dès lors, l'application de celle-ci au seul territoire national rend moins nécessaire l'espace de manœuvre que constitue l'outremer puisque seule une attaque sur l'hexagone est justifiable d'une riposte nucléaire. Le temps de la refonte des armées est venu. Réduire les effectifs souligne bien sûr le paradoxe de la guerre d'Algérie et les partisans de l'Algérie française s'oppose au gouvernement. L'OAS ponctuera la dérive dangereuse d'une armée qui désormais est inadaptée aux réalités nouvelles. La défense Centre-Europe est maintenant privilégiée. Au plan maritime, la Méditerranée est délaissée au profit d'une concentration dans l'Atlantique. Enfin, parmi le cortège des réaffectations des installations militaires, les sites nucléaires du Sahara sont progressivement démantelés pour trouver asile au Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP). Malgré tout il n'est pas question d'opérer un repli sur l'hexagone, ni de se désintéresser totalement de la Méditerranée. Malgré le recentrage atlantique, de Gaulle affecte à Toulon des moyens navals équivalents à ceux disponibles à Brest. En effet, depuis la guerre des six jours en 1968, l'URSS a renforcé son Eskadra en mer Méditerranée.

Le général de Gaulle envisagea l'indépendance de l'Algérie dès qu'il comprit que les Français n'auraient pas pu assimiler des populations d'une culture différente sans consentir de lourds sacrifices. Le référendum de juillet 1962 consacre donc l'indépendance de l'Algérie et constitue le point d'orgue d'un processus de décolonisation largement entamé. Avec l'avènement du concept du tiers monde, l'heure est venue à la coopération avec les pays en voie de développement. de Gaulle espère ainsi construire une politique en dehors de la logique des blocs et imposer aux américains et aux soviétiques la voie française.

La coopération s'installe bon an mal an avec les pays du Maghreb. L'Algérie s'équipe, de surcroît, de matériels soviétiques mais reçoit en même temps, de 1962 à 1969, 22% de l'aide française accordée aux pays du tiers monde. Le bilan n'est guère positif avec la Tunisie et surtout avec le Maroc depuis l'affaire Ben Barka. Les relations franco-marocaines s'interrompent pour ne reprendre qu'en juin 1969 sous Georges Pompidou. Le rapprochement avec le Moyen-Orient paraît beaucoup plus satisfaisant ; il s'affirme après l'indépendance de l'Algérie. Ainsi, la coopération économique bas son plein avec les pays arabes en contrepartie d'un arrêt des ventes d'armes à Israël. Cet arrêt restera un vœu pieu puisque des avions seront quand même livrés. Mais la guerre des Six Jours instaure la rupture à cause d'une opération israélienne, en territoire libanais, menée en représailles d'une action terroriste palestinienne. Le monde arabe appréciera cette attitude. Elle galvanisera la coopération franco-arabe qui reste, pour de Gaulle, la base fondamentale de la politique extérieure française.

Cette politique arabe redonne considération et sympathie à la France après l'épisode algérien. Il faut noter, malgré tout, qu'avec la présence américaine sur le front des affaires, la France ne peut peser de tout son poids. Pourtant, les liens économiques avec les puissances pétrolières restent étroits. Ceux-ci sont jugés indispensables à la défense du flanc sud des pays de l'OTAN à un moment où l'URSS dispose d'accords privilégiés avec l'Égypte, la Syrie et l'Irak.

## **II LES NOUVELLES MENACES**

### **2.1 l'après-gaulisme et les inquiétudes**

La mort du général de Gaulle symbolise l'entrée de la France dans une ère nouvelle : celle d'un monde bouleversé par les courants financiers. Ce contexte, dominé auparavant par les anglo-saxons, trouve une ampleur différente quand les États pétroliers de l'OPEP entendent réagir contre la baisse des prix du pétrole jusqu'en 1970, phénomène amplifié par la fin de la convertibilité du dollar le 15 août 1971. Des années 70 jusqu'au début de 80, trois chocs pétroliers vont donc se succéder et perturber gravement l'économie des pays européens complètement tributaires des importations d'hydrocarbures. Une incertitude s'installe, de façon durable, dans une France désormais convaincue que la rente pétrolière positionne le monde arabe comme rançonneur des pays riches. Même si le pétrole n'est pas, en France, le seul facteur de la récession, il en est au moins le plus apparent. C'est la fin des "Trente glorieuses" et du plein emploi. En même temps, le monde arabe revient sans cesse au premier plan de l'actualité internationale.

En effet, entre autres événements, le conflit israélo-arabe d'octobre 1973 et le coup d'État libyen en septembre 1969 constituent autant de sujets d'inquiétude. Le monde arabe semble basculer vers un nationalisme anti-américain et antisioniste volontiers favorable à l'URSS. La stratégie de contournement soviétique paraît alors opérer

dans cette région du globe. Avec le Sud-Yémen, l'Angola puis le Mozambique, elle vient même à s'étendre au cœur de l'Afrique. Dès lors, l'URSS n'aura de cesse de renforcer sa présence, en accédant notamment à la Méditerranée après réouverture du canal de Suez. A cette stratégie, les Etats-Unis ripostent, à force de démonstrations navales en mer Méditerranée et dans le golfe Persique. Petit à petit, une montée en puissance favorise le surarmement de la région. D'ailleurs, la demande en armes s'accroît en même temps que les revenus pétroliers. Mais, si, à partir des accords de Camp David, les risques de confrontation se réduisent, la plupart des Etats du golfe ne peuvent renoncer à des armements de plus en plus sophistiqués. L'armée constitue l'ossature des régimes politiques où l'islam tient une part prépondérante et confortée, le plus souvent, par le principe de la charia. Au Maghreb, le cheminement est identique. Par dessus tout, les effectifs des armées connaissent une croissance spectaculaire. Ainsi, en 20 ans, le Maroc quadruple-t-il le nombre de ses personnels. Pour les pays les plus sensibles aux yeux des français, comme la Libye, l'Irak, la Syrie, voire l'Algérie, le puissant arsenal naval, en particulier, constitue une menace susceptible de pouvoir mener des raids de représailles contre des intérêts français. Ces craintes s'ajoutent, à la même époque à celles du terrorisme.

Ce terrorisme qui frappe prioritairement des cibles civiles renvoie la France à la guerre d'Algérie. En effet, le FLN utilisait déjà cette arme du faible au fort pour contrôler les masses algériennes musulmanes en France et en Algérie. Il l'utilisait aussi contre les français et leurs activités économiques. Aujourd'hui, beaucoup y voient un goût prononcé pour la violence. Pourtant, il faut noter que l'OAS faisait la même chose et que plus tard, le service action du SDECE usera des mêmes méthodes contre les trafiquants d'armes. Au bilan, ces actions placées par la presse dans le cadre du terrorisme d'Etat n'ont jamais été stigmatisées du qualificatif de terroristes. Alors, pourquoi cette différence ? Pour beaucoup, le terrorisme d'Etat s'apparente à la raison d'Etat. Les français y voient un héritage historique qui tend à légitimer la violence aveugle. Au demeurant, le FLN et, par ricochet, les algériens et les arabes restent l'initiateur du terrorisme anti-français même si, au total, au cours de cette triste période, les français de métropole sont peu touchés.

1970 observe une montée radicale du terrorisme. L'équilibre militaire des deux blocs interdit tout grand conflit. C'est à ce moment qu'apparaissent les groupes comme Baader, les brigades rouges, et que l'IRA connaît un sursaut d'audience. Le monde arabe n'échappe pas à cette évolution quand une guerre ouverte avec Israël paraît de plus en plus improbable. Des camps d'entraînement fleurissent en Irak, en Syrie et en Libye. Désormais, le terrorisme s'organise pour combattre moins le sionisme que de frapper des cibles à l'étranger. L'origine se trouve, peut-être, dans le MNA (Mouvement National Arabe) de Georges Habache. D'ailleurs, une des actions, qui frappe le plus les Occidentaux, est l'attentat perpétré pendant les Jeux Olympiques de Munich en 1972. D'autres terrains propices se présentent, mais ce qui fonde le "nouveau terrorisme", c'est surtout la médiatisation, dans les années 70-80, des assassinats d'origines terroristes qui perpétue l'horreur-spectacle et la peur permanente d'un monde arabe cherchant à impressionner l'opinion occidentale.

## **2.2 l'engagement économique et le renforcement des liens franco-arabes**

Ces nouvelles conditions impliquent des orientations nouvelles, économiques et politiques tournées vers l'Europe. Les grands choix de la politique arabe de la France ne sont pourtant pas remis en cause. Les dirigeants français souhaitent seulement qu'Américains et Soviétiques ne menacent pas la paix en Méditerranée. Du côté du conflit israélo-arabe, Paris est porté à la rigueur la plus absolue en exigeant le retrait des israéliens des territoires occupés. Au total, le processus de règlement du conflit s'enlise dans un débat qui n'inclut que les Américains et les Soviétiques. Finalement, après la guerre des Six Jours, la France ne parviendra pas à faire entendre sa voix dans les négociations sur le cessez-le-feu menées de bout en bout par les Etats-Unis. En effet, Il s'agit moins, pour ceux-ci, de présider à l'établissement de nouveaux rapports que d'imposer la médiation américaine dans la région. L'heure n'est pas au démantèlement des appareils de guerre froide en Méditerranée.

Dès son arrivée à la présidence, Valéry Giscard d'Estaing fera jouer les amitiés arabes de la France. Il s'échine d'abord à doter l'OLP d'un statut de respectabilité en autorisant, par exemple, le séjour en France de représentants de l'OLP. Pour autant, les relations avec Israël ne sont pas coupées. Ensuite, Giscard sera amené à manifester ses liens de solidarité avec les pays arabes modérés : le Maroc en mai 1975, dont il appuie indirectement l'expansion au Sahara occidental, puis la Jordanie et l'Arabie Saoudite, au début de 1980. Cette politique n'est pas exclusive des Etats dits "progressistes". Jacques Chirac, alors premier ministre, est le premier chef de gouvernement français à rendre visite à Saddam Hussein en décembre 1974. A cette époque, l'Irak avait condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. D'autre part, les intérêts économiques poussaient la France à prendre le contre-pied des anglo-saxons traditionnellement actifs dans cette région. Enfin, pour les mêmes intérêts, Giscard ira même jusqu'à fermer les yeux sur la Libye et surtout sur l'intervention syrienne de longue durée au Liban.

S'agissant de l'Afrique, Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit dans l'optique gaullienne des engagements de défense alors conclus. Malgré l'échec tchadien contre le FROLINAT en 1980, la même volonté se remarque au Maghreb et au Sahara. Un axe nord-sud apparaît donc, qui impose à la présidence de revoir à la hausse, avec la tension montante en Méditerranée, notre présence navale dans cette zone.

Pendant cette période, la France échappe très largement au terrorisme antisioniste. Cette situation relativement privilégiée sera donnée comme étant le fruit d'un accord tacite entre plusieurs Etats européens et certaines organisations révolutionnaires. Il faut dire pourtant que, plus que le terrorisme, les autorités françaises redoutent, à cette époque, l'agitation gauchiste et les liaisons douteuses qu'elle entretenait avec les groupes terroristes européens. Or, ce comportement ne restera pas sans conséquences. En effet, les médias se sont empressées d'en démonter la mécanique pour finalement condamner la France à un isolement vis-à-vis de ses voisins moins chanceux au plan des attentats. L'année 1980 marque, d'ailleurs, la fin de cette période de sécurité relative. A titre d'exemple, l'affaire de l'assassinat de Chapour Bakhtiar montre la volonté des nouveaux maîtres de l'Iran de se démarquer de la France. Mais la France essuiera également la violence du FPLP, prouvant, par là, que Yasser Arafat, allié diplomatique de la France, ne fait pas l'unanimité dans les rangs palestiniens.

D'un autre côté, la coopération bat son plein sur les marchés des pays arabes producteurs d'hydrocarbures. Dans un souci de réduire la dépendance énergétique, la France encourage l'association dans le secteur primaire et secondaire. L'Irak, l'Arabie Saoudite, mais aussi l'Algérie nourrissent, en effet, de grands projets de développement : réseaux de télécommunication, bâtiments et travaux publics, transports. Plus discrets, mais plus impressionnants, sont les accords liés aux ventes d'armes. Ces années 70 sont bénies pour des entreprises comme THOMSON CSF, AEROSPATIALE ou encore SNECMA. Il est logique, alors, dans ce contexte d'amitiés franco-arabes, que le poids économique de la France en fasse le troisième exportateur d'armes mondial. La guerre des Six Jours, qui a relancé la course aux armements au Moyen-Orient, est très certainement à l'origine d'une opération de promotion pour nombre de matériels français. Ceux-ci sont, alors, mis en œuvre avec succès par l'armée israélienne, tandis que la politique ouvrait largement les marchés arabes dopés par la rente pétrolière. Il faut noter que ce marché représente, à l'époque, 45% des exportations. Pourtant, il faudra noter que ces ventes n'auront nullement, pour la France, le caractère d'une corne d'abondance.

La nécessité de réduire le déficit de la balance commerciale creusé par la facture pétrolière constitue un argument important du débat sur les ventes d'armes. Mais les considérations politiques pèsent au moins aussi lourd. Ainsi, le développement des ventes à l'étranger permet de maintenir en activité régulière tout un pan de l'industrie d'armement indispensable à une défense indépendante. Les exportations militaires donnent aussi les moyens d'une politique de présence. Georges Pompidou déclarait en 1970 : " C'est notre devoir que de maintenir notre présence dans ces régions plutôt que de laisser d'autres s'y installer (*sous-entendus les russes*) ". Ce devoir français rencontre la volonté arabe de diversifier leurs armements pour éviter la dépendance trop grande vis-à-vis de tel ou tel pays. En France, la politique d'exportation connaît ses détracteurs ; à gauche particulièrement. Deux projets sont dénoncés : l'installation de deux réacteurs à l'uranium enrichi en Irak, et une usine de retraitement de combustibles irradiés au Pakistan d'où pourrait sortir une "bombe atomique islamique". Au total, même si la France limite ses transferts de savoir-faire dans le domaine du nucléaire, les dispositions du traité de non-prolifération, qu'elle entend suivre dès 1976, lui permettent, tout de même, d'accomplir ses objectifs technico-économiques.

### **2.3 la "décennie Mitterrand", une politique d'équilibre**

La décennie 80 marque l'ère des bouleversements. Le changement de majorité, le développement du terrorisme, la lutte contre l'inflation, et la lutte pour la maîtrise des flux migratoires, affecteront sensiblement l'attitude française à l'égard du monde arabe. Malgré la crise des euromissiles, en 1983, le président Mitterrand insiste plusieurs fois sur l'ouverture de la France à la Méditerranée et à l'Afrique. En effet, depuis 1975, l'importance de la Méditerranée pour le ravitaillement énergétique ne fait que se confirmer. Deux tiers des importations européennes en pétrole transitent par le canal de Suez. François Mitterrand réaffirme les propositions de sa candidature présidentielle et témoigne de sa volonté de voir la paix triompher au Moyen-Orient

par la garantie de la sécurité de l'Etat d'Israël et la création d'une "souveraineté palestinienne" liées à un accord de paix entre Israël et ses voisins. La politique de François Mitterrand ne rompt finalement guère avec la politique de son prédécesseur. Il songe alors à s'appuyer sur des pays dits modérés, comme l'Arabie Saoudite et l'Egypte, proches de Washington. Paris approuve donc, en août 1981, le plan de partage qui prévoit un Etat palestinien indépendant et la reconnaissance d'Israël. En même temps, des efforts sont faits pour garder l'amitié d'Etats progressistes comme l'Algérie ou l'Irak. Pourtant, les contacts franco-algériens se détérioreront sur la question du Sahara occidental. Du côté de la Libye, les rapports restent tendus.

Cette politique d'équilibre rencontre bien des obstacles. Israël effectue des raids d'aviation sur une installation nucléaire irakienne et sur Beyrouth. Ce dernier, baptisé "Paix en Galilée", montre le peu de poids de la France dans la région. Quant au plan de partage, les désunions arabes sur le sujet imposent à la France de s'adapter. Effectivement, par crainte d'un renouveau terroriste de l'OLP, elle pense que les partisans de Yasser Arafat sont incontournables. Or, Paris se trouve coincé au conseil de sécurité de l'ONU, entre, d'une part, les Etats-Unis pro-israélien et, d'autre part, l'URSS pro-syrienne et anti-OLP. Il ne restera alors que la solution du cessez-le-feu qui aboutira, en décembre 1983, à l'évacuation de 4000 combattants de l'OLP de Beyrouth. François Mitterrand affirme la nécessité de : " maintenir l'équilibre entre monde arabe et monde persan ". Cette conviction renforce la France dans sa vocation de marchand d'armes qui, à l'heure où le front irakien se fait enfoncer par les forces iraniennes, la place dans une position délicate. En effet, la France ne souhaite pas voir une Irak défaite au moment où cette dernière représente de gros contrats d'armement. Cette politique arabe est sûrement une politique pro-arabe dans la mesure où elle défend l'Irak et l'OLP. Cependant, elle présente plusieurs faiblesses. D'abord, celle d'être liée, plus qu'auparavant, à la politique américaine. Surtout, la politique française se heurte à de puissants intérêts régionaux : la Syrie voit, en effet, d'un mauvais œil à la fois l'intervention française au Liban qui contrarie ses ambitions dans la région et la coopération franco-irakienne qui perturbe ses revendications idéologiques et régionales. En même temps, la politique française s'oppose radicalement à Téhéran en menaçant, par l'aide apportée à l'Irak, les exportations iraniennes de pétrole. Tout cela plaide donc en faveur d'un renforcement du terrorisme islamique.

La progression de celui-ci se confirme dans les années 1980 : assassinat de l'ambassadeur de France à Beyrouth en septembre 1981, bombe dans le train Paris-Toulouse en mars 1982, fusillade de la rue des Rosiers en août de la même année, l'affaire du Drakkar en octobre 1983...Mais surtout, ce qui désoriente les autorités françaises, c'est le caractère irrationnel et polymorphe que prennent ces attentats accentuant ainsi leur aspect menaçant.

Ces actions amènent alors la France à une posture plus prudente : désengagement militaire au Liban, en 1984, puis progressivement consentement diplomatique et politique à l'égard de la Syrie soutenue par la ligue arabe. Pourtant, les suites de l'affaire Gordji provoqueront une vive tension entre la France et l'Iran obligeant Paris, après le blocus de l'ambassade de France à Téhéran, à déployer un groupe aéronaval dans le Golfe. Une entente internationale procédera au règlement de cette tension préfigurant, ainsi, la coalition qui allait se nouer, à l'encontre de l'Irak, lors de la guerre du Golfe.

Dans cette crise, François Mitterrand reste fidèle aux orientations traditionnelles de la France en voulant globaliser le problème pour créer une vaste zone de sécurité au delà des deux rives de la Méditerranée. Cette vue s'oppose aux vues américaines qui prônent une négociation bilatérale plus facile à maîtriser et qui présente l'avantage de ne pas y mêler la question israélo-palestinienne. Pour l'heure, le gouvernement français multiplie les initiatives diplomatiques qui ne trouvent que peu d'écho, allant même jusqu'à essuyer le refus par l'Algérie d'une initiative commune de règlement politique. Finalement, l'affaire des otages occidentaux pendant la crise du Golfe et la violation de l'ambassade de France pousseront le président Mitterrand à la fermeté et à déclarer, le premier, que l'Irak entre dans une "logique de guerre". Les excuses irakiennes pour l'affaire de l'ambassade et leurs déclarations favorables à la politique française n'y changeront rien. Mitterrand, malgré l'évocation de faibles chances de la paix, sait qu'il ne dispose pas du poids diplomatique qu'il croyait avoir. La fin des opérations militaires n'annonce en rien un traité de paix global tel que le président de la république française souhaitait l'engager. Le début des années 1990 constitueront, à bien des égards, une période charnière.

### **III LA FIN D'UNE POLITIQUE ARABE GAULLIENNE**

#### **3.1 la perception du danger islamique**

La menace qui, pendant des années, avait été ressentie comme principale s'estompe progressivement pour disparaître avec la chute de "l'empire soviétique". Mais cet effacement ne fait qu'aggraver la sensibilité à une situation nouvelle dans laquelle se multiplient les pôles belligères. A la perception d'une menace unique, se substitue la conscience d'une menace plus difficile à appréhender. Désormais, le monde arabe occupe une place majeure dans la hiérarchie des dangers perçus par l'opinion publique française.

Il faut, en effet, noter que le déséquilibre entre le monde arabe et l'Europe occidentale est flagrant. Misère, chômage endémique, déficit croissant des budgets des Etats, différence de niveau de vie, guerres civiles latentes ou déclarées s'opposent à un bloc économique augmentant ses richesses. Mais, dans ce problème, trois dimensions sous-tendent l'examen des faits : celle de la démographie, celle de l'idéologie islamique et celle des armements.

#### **La démographie**

Dès 1952, Alfred Sauvy soulignait l'accroissement inquiétant des populations du monde arabe. En outre, les pays arabes n'envisagent que tardivement de recourir à

une politique de contrôle des naissances : 1960 en Tunisie, et 1980 en Algérie pour ne citer que ces deux pays. La plupart des Etats arabes pensaient que l'élévation du niveau de vie suffirait à modifier la fécondité comme dans les pays industrialisés. Ce fut une utopie, tant les progrès économiques furent insuffisants pour absorber une population croissante. Une étude prévoit qu'en 2025, les populations d'Afrique du nord et du Moyen-Orient dépasseront celle de l'Europe occidentale. Sur le long terme, la tendance européenne est à la baisse régulière de son taux de fécondité, mais il n'est pas exclu qu'un effondrement brutal, comme en Italie du sud actuellement, puisse se produire. Dans cette logique de déséquilibre, que penser de la montée de l'islamisme qui met en danger la politique de contrôle des naissances ? Sans évoquer de catastrophes, il semble que l'on pourrait envisager une stabilisation, mais pas avant la fin du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les phénomènes migratoires sont inséparables de ces perspectives. Avec la superposition des immigrants d'origine d'Afrique noire, il semble que les vagues les plus importantes soient à venir, comme le soulignait Charles Pasqua, en 1994. A long terme, d'ailleurs, le recours à une main d'œuvre étrangère pourrait devenir indispensable dans des zones où la population active décroît. L'important reste, au total, de conserver la maîtrise de tels flux migratoires d'autant plus redoutables qu'ils proviennent de sociétés en ébullition.

### L'islamisme

Il est difficile de savoir à quand remonte cette peur de la menace islamique. Il faut pourtant noter que les événements liés à la révolution iranienne précipitent la perception du phénomène. Parallèlement, les privatisations télévisuelles associées à la "libération" des ondes radiophoniques provoquent une course à l'indice d'écoute qui amène les médias à répercuter l'aspect sensationnel, pour ne pas dire outrancier, de l'information brute. Le bon sens exige d'abord de reconnaître que l'islam et ses formes radicales ne sont pas une invention contemporaine. Il suffit de lire le Coran pour y découvrir, parmi ses sept piliers, la charia (loi islamique telle que la vivent, au quotidien, les afghans) et le djihâd (guerre sainte). Déjà, pendant la guerre d'Algérie, le FLN s'imposa comme défenseur de l'islam, et en son nom, commit les pires exactions envers des français et des musulmans. La tradition musulmane, bien que n'ayant pas de lien direct avec la foi, se manifestait d'une autorité certaine, d'où une confusion inévitable. L'islam est presque partout religion d'Etat. Le chef du gouvernement doit être obligatoirement musulman, le ramadan doit être strictement observé et l'interdiction du mariage d'une musulmane avec un non-musulman est généralement maintenue. D'une manière générale, la fidélité à la religion reste un des fondements de la légitimité du pouvoir, et c'est au nom de la recherche d'une identité face à un Occident à la fois redouté et envié que s'affirme une revendication islamique qui différencie nations croyantes et nations impies. Pour cela, les Etats s'appuient sur les associations coraniques qui se font fort de relayer les gouvernements au plan religieux. L'exemple le plus frappant et le plus dramatique nous est donné par les talibans en Afghanistan. Pour se développer, l'islamisme recrute dans les basses couches des sociétés musulmanes. L'apparition d'idées radicales déclenche peu à peu, à partir des années 1980, un conflit entre islamistes et la plupart des gouvernements dont ils dénoncent l'inefficacité. Les réactions

répressives des régimes en place ne suffisent pas à endiguer les vagues d'opposition et finalement l'instabilité politique, voire la guerre civile comme en Algérie, devient permanente. Cette évolution inquiète les occidentaux, et la constitution d'un bloc arabo-islamique semble désormais faire planer l'angoissante menace d'une agression venant du sud qui s'appuierait, éventuellement, sur des armements modernes.

### Les armements

Le développement de l'arsenal des Etats arabes est un fait avéré. Aux armements classiques, s'ajoutent, depuis 1970, des armes chimiques, voire nucléaires, et la possession comme la fabrication de vecteurs tendent à se généraliser. La guerre du Golfe aggrave la perception de cette menace ; et l'usage de missiles SCUD a terrorisé les populations israéliennes, mais aussi celles d'Arabie Saoudite. Aujourd'hui, une "rumeur" court selon laquelle la Libye et d'autres Etats arabes disposeraient de quoi frapper les côtes de Provence. Il faut aussi remarquer que l'éclatement de l'URSS soulève la question de l'avenir de son arsenal gigantesque. Alors, comment la France peut-elle réagir à cet ensemble de risques ?

### **3.2 la France en déséquilibre**

Une des premières conséquences de la guerre au Proche-Orient est la victoire syrienne au Liban. Le gouvernement français, malgré ses sympathies pour le général Aoun, n'hésite pas à reconnaître la légitimité du nouveau régime. La Syrie devient incontournable depuis la guerre du Golfe, bénéficiant désormais d'une réhabilitation internationale.

Du côté israélien, les relations ne sont pas, non plus, des meilleures. En effet, Israël accuse la France d'avoir aidé les Irakiens à reconstituer leur arsenal militaire. D'autre part, ils critiquent la volonté française d'apaisement dans la crise du Golfe, dénoncée comme une indulgence coupable envers l'Irak.

L'opinion publique française, quant à elle, a soutenu la politique de François Mitterrand. En particulier, la guerre du Golfe a suscité un accord globalement favorable. A l'inverse, l'opinion publique arabe, malgré la participation de "pays frères", n'échappe pas aux courants de solidarité dans une affaire qui leur apparaît parfois comme une croisade occidentale. Au Maghreb, notamment, la montée des courants islamistes atteste de cet état d'esprit. L'attitude diplomatique est, toutefois, plus prudente : neutralité de l'Algérie et de la Tunisie, faveurs du Maroc envers les coalisés. Consciente du problème, la France multiplie les tournées pour éviter de voir un fossé se creuser avec le Maghreb. Roland Dumas insiste, pour sa part, sur la division du monde arabe, arguant des erreurs de la politique gaullienne coupable,

selon lui, d'avoir postulé une unité arabe discutable. C'est l'annonce de l'abandon de la politique d'amitié fondée par le général de Gaulle.

Au sortir de la guerre, la France trouve satisfaction dans l'appui américain à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. Pourtant, les autorités françaises redoutent de voir la paix se conclure sans eux. Michel Vauzelle refuse, à ce titre, un "Yalta" régional. Mais, quel peut être le poids de la France dans l'avenir de la région ? De facto, les Etats-Unis imposent leur point de vue, et c'est à Madrid que se tient la conférence de paix. Ni sa participation militaire dans la guerre du Golfe, ni son siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU ne permettent à la France de faire entendre sa voix. C'est l'échec de toute une politique qui avait espéré voir la France tenir un rôle de conciliateur en affichant des positions médianes entre Arabes et Israéliens. Ce revers n'est pas sans rejaillir fâcheusement sur d'autres grandes ambitions.

Depuis les années 1980, les droits de l'homme constituent un argument important en politique internationale. François Mitterrand, pour conserver l'ancrage à gauche d'une idéologie socialiste très entamée par le pouvoir, a toujours pris soin de souligner cet aspect dans son action présidentielle. Le temps où la France s'érigeait en donneur de leçons vis-à-vis des pays africains et dans une moindre mesure des pays arabes est révolu. Le 16<sup>ème</sup> sommet franco-africain de la Baule pose les principes de ce qui devrait être la politique française en la matière. Il n'est plus question de dicter aux pays concernés une voie contraire à leur culture propre, mais bien de promouvoir une conscience humanitaire quand le terrain y est propice. D'ailleurs, à partir de 1990, le conseil de sécurité de l'ONU ne trouve plus l'URSS pour bloquer le système. Cette évolution permettra la mise en œuvre de tout un arsenal humanitaire auquel s'ajoute l'action des organisations non gouvernementales. Le président Mitterrand en profite pour donner un second souffle à ce nouveau septennat. Il donne, ainsi, à la France, la mission de constituer l'avant-garde de l'action humanitaire. Son action ne sera pas suivie d'effets tangibles de la part de la communauté internationale. En revanche, les encouragements officiels à la démocratie ne vont pas sans poser des problèmes. Par exemple, les interventions de France-Libertés, sous la présidence de Danielle Mitterrand, en faveur des détenus politiques marocains entretiennent une tension amplifiée par la livraison de fournitures au Front Polisario comme par la parution, avec grand fracas, du livre *Notre ami le Roi*. Du côté algérien, les résultats sont aussi décevants puisque cette politique reste sans écho au moment où l'on évoque déjà la guerre civile. Pire ! Les contrôles opérés en France dans les milieux du FIS rencontrent de vives critiques de la part des islamistes ; et la politique du droit d'asile en faveur d'activistes tunisiens est dénoncé par la Tunisie comme minimisant le danger de l'extrémisme islamiste. On peut donc se poser la question de l'avenir de cette politique.

### **3.3 l'humanitaire, une politique intermédiaire**

A l'inverse de la précédente, cette politique se conçoit plus comme une offensive pour permettre à la France de tenir son rang. Pour admettre ce préalable, il faut d'abord voir que la France profite, depuis le milieu des années 80, d'une dépendance moins affirmée vis-à-vis du pétrole arabe. En conséquence, les autorités gouvernementales ne subissent plus, comme auparavant, les tracasseries dues aux effets de l'importation d'hydrocarbures.

La France possède des avantages diplomatiques qualitatifs. Aussi, trouve-t-on dans les forces armées leur complément idéal. En 1983, la création de la force d'action rapide constituait la réponse à la montée en puissance des armées du tiers monde qui ne rendait plus crédible l'intervention de forces légères. Les opérations s'inscrivent désormais dans un véritable cadre interarmées nécessitant une grande puissance de feu. C'est avec la guerre du Golfe, et en dépit des insuffisances qu'elle a révélées, que l'armée française se voit attribuer la mission d'ambassadrice des droits de l'homme et de la démocratie. Ce créneau est d'autant plus valorisé que la France doit, maintenant plus qu'auparavant, répondre de la sécurité de ses ressortissants et de ses voies de communication de plus en plus menacées. En effet, le spectre de la fermeture du canal de Suez hante toujours les autorités françaises. En fait, cette nouvelle orientation militaire trouve rapidement ses limites au plan du règlement des crises. Les savoir-faire opérationnels traditionnels s'avèrent inadaptés aux missions de convoyage, d'interposition, ou encore de contrôle de milices. Les résolutions de l'ONU se traduisent, d'autre part, rarement en termes militaires, d'autant plus que l'usage des armes est fortement limité par le chapitre VI de la charte, cadre quasi-permanent de l'engagement que connaissent les forces armées pendant toutes ces années. Pourtant, l'idéologie qui sous-tend ces interventions n'est pas en rupture avec les habitudes de l'armée de terre. Il est facile d'y retrouver l'esprit de l'armée d'Afrique, celui que Lyautey sut si bien dégager dans son "rôle colonial de l'armée". Il est vrai, de toute façon, que les missions dévolues aux armées souffrent d'un manque de lisibilité, et plus encore, quand on sait qu'une armée ne vaut que pour ce qu'elle exprime de volonté nationale.

## **IV L'IMMIGRATION, LES MINORITES, UNE FRANCE QUI SE CHERCHE**

### **4.1 le passé français en matière d'immigration maghrébine**

La France aurait pu être multiraciale et multiculturelle, mais, en 1962, nombres de raisons ont motivé l'abandon de la politique d'intégration et le choix de l'indépendance algérienne. Parmi elles, la difficulté d'élever le niveau de vie d'une population en accroissement démographique rapide. Mais, on a surtout cru trop vite que l'effacement du Maghreb du paysage social français se confondait avec

l'effacement des Maghrébins. Serons-nous encore Français, en 2015, interrogeait de façon volontairement provoquante le *Figaro-Magazine* du 26 octobre 1985 ?

L'immigration maghrébine remonte à la première guerre mondiale, et elle progresse au cours des années de croissance de l'après-Seconde guerre mondiale, facilitée par le statut français de l'Algérie. La perspective de l'installation d'une collectivité nouvelle ne semble pas avoir été envisagée quand l'archétype de l'immigré nord-africain suggérait un "célibat géographique" transitoire pour retourner au pays après de dures années de labeur. Mais, dès les années 50, l'arrivée des femmes et des enfants de travailleurs modifie déjà, quelque peu, cette perception. Peu à peu, la question de l'immigration soulève le problème des conditions de vie et de travail. Pour tenter de les améliorer, une ordonnance de 1958 institue le Fonds d'action sociale pour les travailleurs algériens. Progressivement, les Français, surtout ceux qui sont issus des classes ouvrières, prennent conscience d'un sentiment d'intrusion qui se mue en racisme dès le début des années 1970. Peu à peu, les choses s'enveniment par le biais d'une intense politisation qui voit naître, en 1972, le Front national. Incapable d'endiguer le phénomène, l'Etat, sous l'impulsion du président Giscard d'Estaing, autorise alors les regroupements familiaux. Par la suite, si l'immigration connaît un léger déclin, le comportement démographique des nouveaux venus fait prendre conscience d'un véritable danger, dont s'empare le Front national au début des années 80. La proportion d'étrangers atteint 20% dans certains départements, 40% dans certaines villes, 60% dans certains quartiers. Le dépassement du "seuil de tolérance", selon l'expression du président Mitterrand, risque de déclencher, de part et d'autre, des phénomènes de rejet, et de compromettre la paix sociale. Cette intolérance est d'autant plus grande qu'il est facile d'accuser les Maghrébins de tenir une place importante dans la montée des actes de délinquance. Au 1<sup>er</sup> janvier 1987, ils représentent 14% des détenus dans les prisons françaises alors qu'ils constituent moins de 3% de la population. Chômage et crise rendent de plus en plus difficile l'intégration de ces populations. En outre, à la délinquance s'ajoute les dégradations du cadre de vie où l'atmosphère devient plus pesante. A l'instar des quartiers difficiles de certaines villes américaines, la résurgence du phénomène des gangs marque souvent la profondeur du mal. Beaucoup d'hommes politiques s'inquiètent, d'ailleurs, de voir les grands ensembles se transformer en zones de "non droit" pouvant, à l'occasion, servir de "bases-vie" à des groupes extrémistes ou terroristes. Mais, les arguments avancés par certains ne correspondent pas toujours à la réalité. En effet, la gauche, par exemple, a souvent agité l'épouvantail du racisme là où il faut voir de la xénophobie, c'est-à-dire, une défiance naturelle envers des comportements différents : une manière de se nourrir, de se loger, de se vêtir... Du reste, ce comportement xénophobe est tout à fait visible entre les Français eux-mêmes. L'attribution aux musulmans d'un pouvoir subversif souligne le même excès dans la recherche d'arguments sur la question. Ainsi, en dépit des efforts d'organisations islamiques internationales, la pratique religieuse de l'islam n'a d'égal que la piété épisodique des chrétiens français. Mais en même temps, il paraîtrait absurde de nier qu'il n'existe pas de "question musulmane" en France. L'Etat français n'a, ainsi, jamais eu réellement à légiférer sur les interdits religieux de l'Islam comme il l'a fait avec les autorités religieuses chrétiennes et israélites. En somme, le statut des musulmans est entièrement à définir. On peut enfin s'interroger sur l'immixtion, en France, d'Etats étrangers dans l'organisation religieuse de l'Islam. Le danger d'un noyautage par des groupuscules terroristes

n'est, en définitive, pas à exclure. Les attentats de 1986 par le réseau de Fouad Ali Saleh montrent que le risque est réel.

Au plan politique, la polémique sur l'immigration culmine dans les années 1980 au moment où le clivage droite/gauche est le plus marqué dans la vie politique française. C'est la volonté d'afficher une alternance qui pousse le Parti socialiste à souligner sa mobilisation sur l'humanisme et l'antiracisme. Mais ce comportement replace l'extrême droite sur l'avant-scène politique. Les thèmes de l'identité nationale et du départ des étrangers deviennent alors des références constantes et un élément-clé du débat droite/gauche. D'un côté, la droite est contrainte à un discours plus "musclé" qu'auparavant, de l'autre, la gauche s'emploie à une politique d'équilibre, en faveur des immigrés, mêlant idéologie et réalisme. Le débat rebondit pendant la cohabitation où la droite, forte de son discours, met en œuvre une politique d'expulsion. Mais le plus important, c'est le "tapage" médiatique qui entoure, parfois maladroitement, ces controverses, et qui profite au Front national. L'affaire des foulards islamiques en est une preuve.

Il apparaît, finalement, que les excès de la part des deux pôles de la politique sont dus plus à une conjoncture politique qu'à des désaccords profonds. En effet, la volonté d'une maîtrise des flux a été clairement affirmée par les différents gouvernements socialistes, tandis qu'à droite, la loi Pasqua de 1993 n'est dirigé aucunement envers les étrangers disposant d'un statut en règle avec les lois de la République. Sur la question des droits des immigrés, les attitudes sont également moins éloignées qu'il n'y paraît. Ainsi, aux élections présidentielles de 1988, il n'est plus question du droit de vote aux immigrés. De même, Jacques Chirac, alors premier ministre, n'a jamais eu l'idée de faire adopter des dispositions privant de leur nationalité les Français musulmans de la deuxième génération, ceux qu'on appelle parfois les "Beurs". Pour expliquer la responsabilité dont les autorités politiques françaises font preuve dans ce problème, il faut noter le travail important de documentation et de réflexion qui a été engagé depuis 1980. On peut même enregistrer une certaine continuité au cours des différentes alternances politiques puisque le conseiller d'Etat Marceau Long est sollicité de manière identique par les gouvernements de droite et de gauche. Les véritables points de discorde portent, en fait, sur l'idée d'une réforme du code de la nationalité. Au minimum, il s'agira de faire prendre conscience aux jeunes étrangers de leurs devoirs et de leurs droits par une démarche volontaire. Il est certain qu'il est illusoire de vouloir décréter un sentiment national ni de faire naître un sens civique quelconque. Ainsi se trouve posée la question de l'unité nationale dans la France d'aujourd'hui.

#### **4.2 la politique française d'intégration**

La France d'aujourd'hui est l'héritière de deux grandes traditions : celle du "vouloir vivre ensemble" et celle du sol. Comprendre l'histoire de l'immigration peut alors aider à comprendre les enjeux actuels. C'est ainsi qu'il faut savoir que, sans l'apport migratoire du XX<sup>ème</sup> siècle, la France compterait actuellement presque 10 millions d'habitants de moins. Au plan économique, cet apport a été déterminant pour

répondre au besoin en main d'œuvre ; il a aussi constitué une puissance de consommation non-négligeable. Comment ne pas y voir également une part de population active cotisant pour les retraites et capable de renouveler la démographie française si désastreuse à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle ?

Le débat qu'ouvre cette question amène au problème très controversé du droit du sang et du droit du sol. Le premier ne fait pas l'unanimité puisque tout le monde est loin de reconnaître que la filiation n'est pas le seul moyen d'accès à la nationalité. Le second est plus problématique, car il fait référence à la durée de résidence. Ceci n'est donc pas sans influence sur la façon dont on est prêt à accueillir l'étranger. Il n'est pas toujours très confortable en France de ne pas pouvoir faire état de ses racines provinciales quand on est petit-fils, voire arrière-petit-fils, d'immigré. Dès lors, c'est la démarche du choix qui prime, parce que l'intégration passe par l'adhésion à un ensemble de valeurs qui fondent la France du "vouloir vivre ensemble". Ainsi faut-il nommer la laïcité, la démocratie, et l'ensemble des devoirs afférents.

De là, prend naissance la théorie de l'intégration. Cependant, pour les immigrés musulmans, elle signifie assimilation, c'est-à-dire renoncement à une culture d'origine. A l'évidence, ceci leur est inacceptable. Pourtant, progressivement le terme sera repris, dans une connotation positive par SOS racisme, et par opposition à celui d'assimilation. Il indique l'égalité de droits sans préalable d'origine dans une société, avant tout, métissée.

Particulièrement démagogique, ce slogan met au jour une erreur grossière : celle de croire que l'on peut importer impunément une culture étrangère en la déclarant part entière de la culture française. Les efforts effectués dans ce sens eurent un effet négatif, car une action tournée vers un groupe revient à le désigner aux yeux de l'opinion publique comme groupe à problèmes. A ce titre, la convention franco-algérienne du 11 octobre 1983 offrant aux jeunes nés en France de parents algériens la possibilité de faire leur service en Algérie, est condamnable. En effet, sachant que 85% des recensés au Maghreb sont dispensés de cette obligation, ces jeunes choisissent, évidemment, la solution algérienne, les soustrayant, de facto, à l'ardente obligation française de défense. Les traitements différentiels ont donc leurs limites.

La France cherche une solution. Peut-être, faut-il la trouver dans l'éducation nationale et plus généralement dans un rôle accru de l'Etat. Mais les problèmes de sécurité croissants font que l'Etat a cessé d'être l'agent de l'intégration nationale face à la diversité culturelle de la France. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'après mai 68, les enseignants ont été amenés à douter d'eux-mêmes et de leur place au sein d'une société considérant l'instruction comme un produit d'usage courant. Depuis, ce sentiment dure et l'Etat se désengage en confiant son rôle d'intégration aux associations qu'il subventionne ou aux collectivités locales dont les effectifs deviennent pléthoriques. Toutefois, l'Etat entreprend des actions d'insertion qui ne sont pas négligeables. Elles évitent aux plus démunis de ne pas sombrer dans l'isolement le plus complet. En outre, certains parviennent à participer à la vie politique locale et des associations comme France-Plus obtiennent par le biais de l'Etat une légitimité toute républicaine.

Mais, en définitive, la promotion d'un islam français dépouillé de sa culture politique et la restauration des valeurs familiales semblent la meilleure solution pour permettre aux français et aux immigrés de définir une France commune. S'agissant de l'islam français, sa reconnaissance officielle est jugée nécessaire par beaucoup pour éviter l'emprise d'organisations étrangères, mais aussi pour susciter un modernisme de l'islam susceptible d'influencer les pays radicaux. En fait, il s'agit pour la France de banaliser l'islam pour le rendre moins ostentatoire. Ainsi, les minorités musulmanes n'auront plus à se reconnaître comme différentes, et donc à s'exclure, de facto, de la société à laquelle elles prétendent appartenir.

S'agissant des valeurs familiales, le souci des musulmans de maintenir leur identité religieuse rend difficilement acceptables les échanges matrimoniaux. Or, la question des mariages mixtes est fondamentale. L'amitié, à elle seule, ne suffit pas, aux heures de danger ou de crise, à empêcher le repli d'une communauté sur elle-même. On ne l'a que trop vu en Algérie, au Liban ou plus près de nous en Yougoslavie. D'autre part, c'est en exaltant et en favorisant les valeurs qui fondent l'unité de la famille que l'on arrivera à susciter plus de responsabilité notamment lorsqu'il est question de violence urbaine, de déprédation et de façon générale de sécurité.

Au delà de ces considérations qui touchent plus au domaine social, la sphère francophone peut apparaître comme prometteuse. Les pays arabes y tiennent une place importante, avec une forte présence au Maghreb et au Liban. En 1991, le monde arabe représenterait environ 20% du nombre total des gens pour qui le français est langue familière ou maternelle. L'Etat ne peut donc négliger le courant de contacts, d'échanges politiques et économiques qu'il représente. Certes, bien des espoirs sont déçus ; il suffit de voir comment le français recule en Algérie., sous la contrainte islamiste et la dictature de l'anglais. Pourtant, le rayonnement de la langue française est bien réel. La presse francophone compte de plus en plus de quotidiens témoignant ainsi d'une libéralisation réelle au Moyen-Orient. Les radios des trois états du Maghreb émettent de façon conséquente en français. Quant aux programmes télévisuels, ils sont développés en Tunisie et au Maroc et réussissent à arroser l'Algérie depuis que ses autorités en ont interdit la diffusion. Il faut néanmoins se rendre à l'évidence. Bien des réalisations relèvent plus du spectaculaire que de l'efficace. On sacrifie parfois le travail de base à des manifestations exceptionnelles. Comme l'écrit un spécialiste français du monde arabe, " une bibliothèque sera toujours plus importante qu'un salon du livre, et une librairie plus attirante et plus nécessaire qu'une dédicace d'écrivain ".

A côté de la francophonie, la Méditerranée peut représenter un espace de médiation. En effet, l'appartenance à cette sphère de "maritimité" relate bien une sensibilité commune à des paysages, à des traditions, et même à une culture illustrée par les Grecs et les Romains. Mais, si positives soient ces considérations, elles ne sont que le pendant d'un tableau négatif qui associe, parmi d'autres images, tyrannie, clientélisme, culte de l'argent, et asservissement des plus faibles. Si la France détient quelques clefs de la solution au problème arabe, elle ne les a pas toutes. Aussi, faut-il aller les chercher chez nos voisins européens qui, comme cela a été souligné dans l'introduction, partagent avec la France des soucis dans leurs relations avec le monde arabe.

## **V LES SOLUTIONS EUROPEENNES**

C'est à l'issue de la crise de 1973 que s'est exprimée pour la première fois l'idée d'une concertation globale mettant face à face pays de la CEE et pays arabes. C'est l'expression d'une volonté de coopération étendue en matière de développement économique et industrielle pour obtenir, en sous-main, des grands contrats d'approvisionnement à long terme. Or, ces ambitions ne peuvent se concrétiser, car peu d'Européens sont prêts à courir le risque de suivre Paris sur le dossier des relations arabes. Cet isolement français n'empêche pas la signature d'une série d'accords douaniers, économiques et financiers, en 1976 et 1977, entre la CEE et les Etats du Maghreb mais aussi l'Egypte, la Jordanie et le Liban. Ce processus a été interrompu au début des années 80 comme conséquence des divisions arabes après Camp David et du renouveau de la guerre froide qui resserre les rangs derrière les Etats-Unis. Cependant, à la fin des années 80, les progrès de la construction européenne poussent à plus d'initiatives et l'entrée de l'Espagne et du Portugal en 1986 accentue l'orientation méditerranéenne de l'Europe. D'ailleurs, cet élargissement de l'Europe permet à la CEE de réaffirmer à la Palestine son droit à l'autonomie et de faciliter un nouveau dialogue euro-arabe. Un autre processus paraît pouvoir être engagé : celui de l'extension de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à la Méditerranée sur proposition italienne et espagnole en 1990. Mais tout est suspendu à la conférence de Madrid suite à la guerre du Golfe. Le poids des Etats-Unis est encore une fois déterminant d'autant plus que la crise yougoslave qui débute en 1991 affaiblit la crédibilité de la CSCE. Dès lors, il convient pour l'Union européenne de considérer trois domaines privilégiés : l'immigration, la coopération économique, la défense européenne.

### **5.1 l'immigration**

En matière d'accueil des étrangers, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont connu des parcours similaires. La France accueille des Maghrébins, l'Allemagne, des Turcs, et la Grande-Bretagne, des Indiens. La plupart des associations s'occupant d'intégration souhaitent voir dans la construction européenne un moyen d'accéder à une sorte de citoyenneté européenne qui serait renforcée par l'élargissement globale des différentes législations nationales : par exemple au Pays-Bas, le droit de vote aux immigrés, en France l'accession à la nationalité. Mais la politique européenne prévue par l'accord de Schengen la ferait plutôt évoluer vers une sorte de "continent-forteresse". Ainsi, l'asile politique doit être plus difficile à obtenir du fait que son refus par un seul Etat entraîne ipso facto son rejet par tous les autres. Il est à peu près certain que cet accord doit être appelé à constituer la base d'une politique de contrôle des flux migratoires. D'ailleurs, le Parlement européen s'est prononcé, en novembre 1992, pour un renforcement des contrôles. Il ne faut pas négliger, enfin, la dimension religieuse de l'immigration. A ce titre, la création de rapports réguliers et officiels entre les états nationaux et les musulmans y habitant peuvent contribuer à une plus grande maîtrise du problème. De ce point de vue, des pays comme

l'Allemagne et la Belgique, où les liens entre Eglises et Etat sont institutionnalisés, ont organisé un enseignement islamique rétribué, qui pourrait inspirer une politique française en panne à ce sujet. En outre, la montée des nationalismes dans les Balkans remet à l'ordre du jour la question de l'islam qui est ressentie comme une composante importante dans le traitement des conflits yougoslaves. Cette question se pose d'autant plus que son approche économique révèle une rétractation de la coopération euro-arabe pouvant être problématique à long terme.

## **5.2 la coopération économique**

Entre 1980 et 1988, en effet, le pourcentage des importations de la CEE en provenance du monde arabe a baissé sous l'effet de la réduction des prix pétroliers. L'apport énergétique extérieur continue cependant à constituer un domaine vital, d'autant plus que le Moyen-Orient reste le principal détenteur des réserves mondiales en hydrocarbures. Aux importations pétrolières, il faut ajouter celles de gaz naturel dont 31% proviennent d'Algérie. Le système d'exportation algérien prévoit même l'installation d'un réseau de gazoducs reliant, à terme, la CEE à l'Algérie. L'interdépendance est donc encore grande et cette contrainte doit faire prendre conscience de l'importance croissante de l'Arabie saoudite qui s'élève peu à peu au 1<sup>er</sup> rang mondial des producteurs de pétrole devant les Etats-Unis et l'ex-URSS. L'Arabie saoudite est plus que jamais le pivot de toute politique d'approvisionnement. Mais les hydrocarbures ne constituent qu'un élément dans cet ensemble. Les produits agro-alimentaires donnent ainsi à la CEE une capacité de parole déterminante vis-à-vis des pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Or, dans ce domaine, il faut savoir que les Etats-Unis consentent un effort supérieur à celui de la CEE qui, elle, concentre ses efforts vers les pays d'Europe de l'Est. Une inquiétude semble ainsi se faire jour du côté arabe. De part et d'autre de la Méditerranée, des propositions locales de libre-échange ont alors été formulées. Beaucoup pensent en effet que le Maghreb doit être à l'Europe ce que le Mexique est aux Etats-Unis. La constitution, à la fin de 1993, de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain) apparaît ainsi comme un modèle pour réduire l'immigration en favorisant les investissements. Seule une entreprise équivalente, menée à la fois en direction de l'Est et du Sud, peut consolider la prospérité du Vieux Continent face aux Etats-Unis et au Japon. Encore faut-il prendre conscience que le PNB du Mexique est triple de celui du Maghreb et que la CEE conditionne systématiquement son aide à la promotion des droits de l'homme.

## **5.3 la défense européenne**

Ce débat n'est pas isolé, puisque l'OTAN s'est dotée, par l'entremise britannique, d'une force de réaction rapide avec l'AARC (Allied Command Europe Rapid Reaction Corps). Les français ont été très réservés vis-à-vis de cette initiative, car c'est dans le

cadre de l'UEO (Union de l'Europe Occidentale) que la France espère promouvoir une telle création. Bien qu'à la traîne des Etats-Unis depuis 1948, date de sa création, l'UEO a néanmoins fait ses premières armes sur le théâtre du Moyen-Orient en participant, en 1987, à un déminage dans les eaux du Golfe. Elle est en passe de devenir, après les accords de Maastricht, le cadre naturel d'élaboration et de mise en œuvre des décisions et des actions de l'Union en matière de défense. Comme futur pilier européen de l'alliance atlantique, cette défense européenne tend à se cristalliser autour de l'Eurocorps et de la brigade franco-allemande. En outre, depuis le début des années 90, plusieurs exercices interalliés combinent des forces espagnoles, italiennes, françaises et britanniques. Mais des voix s'élèvent pour élargir la défense européenne à d'autres pays comme la Tunisie, la Grèce ou la Turquie. Or, comment intégrer la Grèce ou la Turquie, par exemple, quand on connaît la tension qui existe entre ces deux pays. De manière générale, la question est de savoir à quel espace, à quelles limites, correspond l'Europe de la défense. On serait bien embarrassé de fixer ces limites conformément à la définition qu'en donnait le général de Gaulle, de peuples " de même race blanche, de même origine chrétienne, de même manière de vivre, liés entre eux depuis toujours par d'innombrables relations de pensée, d'art, de science, de politique et de commerce ". La réponse ne peut être donnée que par référence à un projet politique européen. Les débats autour du Traité de Maastricht et la transformation officielle, le 1<sup>er</sup> novembre 1993, de la CEE en Union européenne, n'ont guère contribué à dégager des positions communes. Faut-il poursuivre l'édification d'une "petite Europe" occidentale, ou bâtir un vaste projet confédéral étendu à l'ancienne Europe de l'Est et aux Balkans ? On voit bien, à l'heure actuelle, les dangers d'une telle option, car la zone concernée correspond à une Europe orientale et musulmane aux frontières mal définies où les rivalités donnent lieu à des conflits encore très vivaces. Aujourd'hui, la constitution de groupements régionaux capables de s'entendre et de pratiquer les mêmes options politiques semble encore le concept de défense le mieux adapté.



Pourra-t-on jamais conclure sur le chapitre des relations entre la France et le monde arabe ? Y a-t-il véritablement antagonisme entre ces deux mondes ?

Actuellement, l'opposition entre les masses démographiques n'implique pas, heureusement, de conflit entre les deux groupes d'Etats du nord et du sud. De même, il faut que les Français, longtemps angoissés à juste titre devant l'impérialisme allemand, se gardent de voir trop tôt de nouveaux Guillaume II ou de nouveaux Hitler dans les Saddam ou les Kadhafi quelles que soient leurs ambitions. En effet, il faudrait pour cela que puisse s'opérer une construction politique "panarabique" et que les moyens militaires soient conséquents. Certes, plus que jamais, la vigilance reste de rigueur. Il convient, en particulier, de prendre en compte le risque d'une montée des armements arabes tout en ne négligeant pas les responsabilités des pays industrialisés dans les ventes d'armements.

Alors, il est encore temps, pour la France, de repenser sa politique arabe. Il est encore temps de se démarquer d'une politique américaine qui privilégie l'aspect économique. Si importante est-elle, la coopération ne doit plus être une vitrine de cette politique pour donner plus de place à une stabilité économique et sociale, aujourd'hui indispensable. Dans l'avenir qui se profile, les atouts de la France ne sont pas inexistant ; l'ancienneté de ses rapports avec le monde arabe, et notamment avec le Maghreb, lui vaut une place particulière.

Mais, dans le monde agité d'aujourd'hui, la France doit aller au delà d'un simple rappel des droits de l'homme et mener une vraie politique arabe. En Bosnie comme au Rwanda, l'ingérence a prouvé ses limites quand l'Europe manque d'un projet politique clair.